

LES FONDAMENTAUX DE LA TARIFICATION ET DU FINANCEMENT DES ASSOCIATIONS DU SECTEUR MEDICO-SOCIAL ET SOCIAL

Objectifs

Connaître les fondamentaux de la gestion, de la tarification et de l'analyse financière

Programme

- Rappel sur la régulation du secteur
- Le financement et les financeurs de l'action sociale et médico-sociale
- Qu'est-ce que la gestion ? La comptabilité ? La tarification ?
- Une réglementation en pleine évolution au niveau budgétaire et tarifaire : CPOM, EPRD, réformes de la tarification
- Des CPOM obligatoires : Zoom sur les CPOM obligatoires pour le secteur PA - PH
- Le cadre budgétaire : BP et EPRD
- Le tarif
- Le compte administratif
- Eléments liés au résultat
- Modalités financières du CPOM
- Réformes de la tarification : EHPAD : applicables dès janvier 2017 – PH : chantier Serafin PH en cours
- L'investissement
- Spécificités tarifaires de certains types d'établissements et services
- Autres points et actualité : évaluation interne et externe – mise en concurrence et commande publique – ANAP – ATIH – FIR – PAI (CNSA) – Principales conventions collectives du secteur social et médico-social

Les supports seront adressés par voie électronique

Durée

1 jour

Intervenant

Maiwenn L'HOSTIS, Consultante, formatrice en gestion financière et tarification du secteur sanitaire et social

Public(s) et prérequis

DG, directeur, nouvel arrivant DAF – RAF – comptable, Président, Administrateur

Nombre de participants

5 à 15

Méthodes pédagogiques

Le formateur fera appel à un ensemble de techniques pédagogiques, permettant une alternance d'apports théoriques et de cas pratiques afin d'acquérir un ensemble de connaissances conformes aux objectifs pédagogiques.

Evaluation des acquis

Mises en situation, cas pratiques, exercices... Une fiche d'évaluation sera remise aux stagiaires afin qu'ils puissent évaluer le contenu pédagogique et la méthode employée. Une attestation de stage sera établie pour chaque participant à l'issue de la formation.

Tarif salarié :

Coût pédagogique : 280 €
Frais de repas : 17 €

Tarif bénévole :

Coût pédagogique : 150 €
Frais de repas : 17 €

Informations pratiques

Horaires : 9h30-12h30 et 13h30-16h30

Lieu : Siège social de l'URIOPSS Bretagne